

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 260027	Date d'inspection Le 31 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie a petits pas		Numéro de téléphone (506) 658-4600	
Adresse 67 Ragged Point Road Saint John NB E2K 5C3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
L'administrateur a envoyé une photo d'une tente pop-up pour ombrager la cour de récréation. Preuve de l'ombrage sur l'aire de jeux. La lacune est maintenant conforme.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 31 juillet 2025

Date

original signé par
Line Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 31 juillet 2025

Date